

DEMANDE DE DÉROGATION POUR
 LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*
 LA DESTRUCTION*
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE*
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction de dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

(1) préciser la partie de la plante récoltée

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Département de la Vienne	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse : N° Rue PL Aristide Briand	
Commune Poitiers	
Code postal 86000	
Nature des activités : Collectivité territoriale département Qualification :...	

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 - <i>Prunella modularis</i> Accenteur mouchet	>5	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 3,8 ha.
B2 - <i>Motacilla alba</i> Bergeronnette grise	>3	Destruction ou altération de repos et probablement de reproduction sur environ 3,8 ha.
B3 - <i>Motacilla flava</i> Bergeronnette printanière	23	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 4,4 ha.
B4 - <i>Emberiza schoeniclus</i> Bruant des roseaux	28	Destruction ou altération de ces habitats de repos sur environ 3,8 ha.
B5 - <i>Emberiza citrinella</i> Bruant jaune	8	Destruction ou altération de repos et probablement de reproduction sur environ 3,8 ha.
B6 - <i>Emberiza hortulana</i>	10	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 3527 m ²

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Bruant ortolan		
B7 - <i>Emberiza calandra</i>	>5	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 3,8 ha.
Bruant proyer		
B8 - <i>Emberiza cirius</i>	>5	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 1 ha.
Bruant zizi		
B9 - <i>Circus pygargus</i>	2	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Busard cendré		
B10 - <i>Circus cyaneus</i>	5	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de probablement reproduction sur environ 4,4 ha
Busard Saint-Martin		
B11 - <i>Buteo buteo</i>	4	Destruction ou altération de ces habitats de repos sur environ 4,4 ha
Buse variable		
B12 - <i>Carduelis carduelis</i>	30	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 3,8 ha.
Chardonneret élégant		
B13 - <i>Athene noctua</i>	3	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Chevêche d'Athens		
B14 - <i>Strix aluco</i>	2	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Chouette hulotte		
B15 - <i>Circaetus gallicus</i>	Potentiel	Destruction ou altération potentielle de ces habitats de chasse et de repos sur environ 4,4 ha

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Circaète Jean-le-Blanc		
B16 – <i>Cisticola juncidis</i>	1	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Cisticole des joncs		
B17 – <i>Galerida cristata</i>	1	Destruction ou altération de ces habitats de repos et possiblement de reproduction sur environ 4,4 ha.
Cochevis huppé		
B18 – <i>Cuculus canorus</i>	2	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Coucou gris		
B19 – <i>Tyto alba</i>	3	Destruction ou altération de ces habitats de repos sur environ 4,4 ha.
Effraie des clochers		
B20 – <i>Accipiter nisus</i>	1	Destruction ou altération de ces habitats de repos sur environ 4,4 ha.
Épervier d'Europe		
B21 – <i>Falco tinnunculus</i>	>5	Destruction ou altération de ces habitats de repos sur environ 4,4 ha.
Faucon crécerelle		
B22 – <i>Falco columbarius</i>	Potentiel	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Faucon émerillon		
B23 – <i>Falco subbuteo</i>	1	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Faucon hobereau		
B24 – <i>Sylvia atricapilla</i>	12	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 3,8 ha.

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Fauvette à tête noire		
B25 – <i>Sylvia communis</i>	6	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 3,8 ha.
Fauvette à grissette		
B26 – <i>Muscicapa striata</i>	2	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Gobemouche gris		
B27 – <i>Luscinia svecica</i>	Potentiel	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Gorgebleu à miroir		
B28 – <i>Certhia brachydactyla</i>	4	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Grimpereau des jardins		
B29 – <i>Ardea cinerea</i>	3	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Héron cendré		
B30 – <i>Asio flammeus</i>	Potentiel	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Hibou des marais		
B31 – <i>Asio otus</i>	1	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Hibou moyen duc		
B32 – <i>Delichon urbica</i>	28	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Hirondelle de fenêtre		
B33 – <i>Hirundo rustica</i>	4	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Hirondelle rustique		
B34 - <i>Upupa epops</i>	1	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Huppe fasciée		
B35 - <i>Hippolais polyglotta</i>	5	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 3,8 ha.
Hypolaïs polyglotte		
B36 - <i>Carduelis cannabina</i>	5	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Linotte mélodieuse		
B37 - <i>Oriolus oriolus</i>	2	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Loriot d'Europe		
B38 - <i>Apus apus</i>	5	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Martinet noir		
B39 - <i>Aegithalos caudatus</i>	20	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 4,8 ha.
Mésange à longue queue		
B40 - <i>Parus caeruleus</i>	>20	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 4,8 ha.
Mésange bleue		
B41 - <i>Parus major</i>	>20	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 4,8 ha.
Mésange charbonnière		
B42 - <i>Lophophanes cristatus</i>	5	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 3,8 ha.

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Mésange huppée		
B43 – <i>Parus palustris</i>	2	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 3,8 ha.
Mésange nonette		
B44 – <i>Passer domesticus</i>	>20	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 3,8 ha.
Moineau domestique		
B45 – <i>Burhinus oedicephalus</i>	8	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 4,4 ha.
Oedicnème criard		
B46 – <i>Tetrax tetrax</i>	Potentiel	Destruction ou altération potentielle de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 4,4 ha.
Outarde canepetière		
B47 – <i>Dendrocopos major</i>	2	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Pic épeiche		
B48 – <i>Dendrocopos minor</i>	1	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Pic épeichette		
B49 – <i>Dryocopus martius</i>	1	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Pic noir		
B50 – <i>Picus viridis</i>	3	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Pic vert		
B51 – <i>Lanius collurio</i>	3	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Pie-grièche écorcheur		
B52 – <i>Fringilla coelebs</i>	15	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 4,8 ha.
Pinson des arbres		
B53 – <i>Anthus trivialis</i>	3	Destruction ou altération de ces habitats de repos et possiblement de reproduction sur environ 4,8 ha.
Pipit des arbres		
B54 – <i>Anthus pratensis</i>	13	Destruction ou altération de ces habitats de repos sur environ 4,4 ha.
Pipit farlouse		
B55 – <i>Pluvialis apricaria</i>	Potentiel	Destruction ou altération potentielle de ces habitats de repos sur environ 4,4 ha.
Pluvier doré		
B56 – <i>Phylloscopus collybita</i>	> 10	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 4,8 ha.
Pouillot véloce		
B57 – <i>Regulus ignicapillus</i>	4	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 4,8 ha.
Roitelet à triple bandeau		
B58 – <i>Luscinia megarhynchos</i>	6	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 4,8 ha.
Rossignol philomèle		
B59 – <i>Erithacus rubecula</i>	7	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 4,8 ha.
Rougegorge familier		
B60 – <i>Phoenicurus ochrurus</i>	2	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 4,8 ha.

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Rougequeue noir		
B61 - <i>Serinus serinus</i>	1	Destruction ou altération de ces habitats de repos et probablement de reproduction sur environ 3,5 ha.
Serin cini		
B62 - <i>Sitta europaea</i>	3	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Sittelle torchepot		
B63 - <i>Saxicola torquatus</i>	8	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 3,5 ha.
Tarier pâtre		
B64 - <i>Oenanthe oenanthe</i>	Potentiel	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Traquet motteux		
B65 - <i>Troglodytes troglodytes</i>	4	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 4,8 ha.
Troglodyte mignon		
B66 - <i>Carduelis chloris</i>	5	Destruction ou altération de ces habitats de repos et de reproduction sur environ 3,5ha.
Verdier d'Europe		
B67 - <i>Sciurus vulgaris</i>	Potentiel	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Écureuil roux		
B68 - <i>Erinaceus europaeus</i>	Potentiel	Destruction ou altération de ces habitats de chasse, de repos et de reproduction sur environ 3,5 ha
Hérisson d'Europe		
B69 - <i>Podarcis muralis</i>	>20	Destruction ou altération de ces habitats de repos et possiblement de reproduction sur environ 4,8 ha

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Lézard des murailles		
B70 - <i>Bufo calamita</i>	46	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Crapaud calamite		
B71 - <i>Hyla arborea</i>	1	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Rainette verte		
B72 - <i>Lissotriton helveticus</i>	2	Présence de ces habitats de repos et de reproduction en bordure immédiate des zones impactées
Triton palmé		

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire de population | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Étude écoéthologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Étude génétique ou biométrique | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Étude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Projet d'élargissement routier. Portée régionale

D. QUELLE SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT*

- Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
-
- Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
- S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :
-
- S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :
- Capture manuelle Capture au filet
- Capture avec épuisette Pièges Préciser :
- Autres moyens de capture Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Modalités de marquage des animaux (description et justification) :
-

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser :	
Destruction des œufs	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser :	
Destruction des animaux	<input checked="" type="checkbox"/> Par animaux prédateurs	<input type="checkbox"/> Préciser :
	Par pièges létaux	<input type="checkbox"/> Préciser :
	Par capture et euthanasie	<input type="checkbox"/> Préciser :
	Par armes de chasse	<input type="checkbox"/> Préciser :
	Autres moyens de destruction	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser : Destruction ou altération d'habitats agricoles propices pour certains oiseaux de plaine

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'armes de tir	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle		Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES de L'OPÉRATION*

Formation initiale en biologie animale	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Autre formation	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Sans objet

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : L'élargissement de la voie sera fonctionnel sur le long terme, mais les impacts les plus importants sont à prévoir en phase travaux.

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Région administrative : Nouvelle Aquitaine
Départements : Vienne
Canton : Loudun
Communes : Saint-Jean-de-Sauves et Verrue

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE*

Relâcher des animaux capturés	<input type="checkbox"/>	Mesures de protection réglementaires	<input type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>	Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

- Mesures d'évitement
 - ME1 : Réalisation du créneau de dépassement en partie nord du lieu-dit « la Butte »
 - ME3 : Absence d'utilisation de produits phytosanitaires
- Mesures de réduction
 - MR1 : Délimitation rigoureuse des emprises du chantier
 - MR2 : Mise en place d'un calendrier prévisionnel d'intervention
 - MR3 : Réduction des risques de pollution
 - MR5 : Réduction des nuisances lumineuses

- Mesures d'accompagnement
MA1 : Veille écologique en phase chantier
MA2 : Création d'hibernaculum à reptiles

- Mesures de suivi
MS1 : suivi écologique aux abords de la RD 347

- Mesures de compensation

MC1: Plantation de haies et mise en place de bandes enherbées en bordure des dessertes agricoles

MC2: Renaturation de zones humides

Plans et cartes : Voir dossier de dérogation ci-joint

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Une fois l'aménagement réalisé et, afin de vérifier l'efficacité des mesures mises en place, un suivi de l'évolution des milieux aux abords de la RD 347 sera mené. Il aura notamment pour objectif d'évaluer l'état de conservation des populations locales des oiseaux de plaine et plus particulièrement du Bruant ortolan (3 passages par un ornithologue à prévoir).

Pour ce faire, le suivi se basera sur le passage d'un expert botaniste pour le suivi des Espèces Exotiques Envahissantes et d'un fauniste (avec une forte sensibilité ornithologique) à la période adéquate et à différents pas de temps. Le premier suivi, qui sera réalisé dès la fin du chantier, permettra de caler la méthodologie précise qui sera déclinée jusqu'au bout du suivi.

Le maître d'ouvrage s'engage sur un suivi qui sera réalisé l'année suivant les travaux (année N), jusqu'à N+5, puis N+10.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Poitiers..... 2.0.10.11.2023

le.....
Votre signature

Pour le Président
du Conseil Départemental de la Vienne,
par délégué,
Le Directeur Général Adjoint
de l'Aménagement du Territoire
Jean-Paul GUILLON

